

# «Nous sommes responsables des récits de souffrance publiés»

**Rencontre** Les deux chercheuses qui ont établi un rapport sur l'ampleur des violences sexuelles à l'abbaye de Saint-Maurice songent déjà à une suite inédite. Explications.

**Simone Honegger**

Pas moins de 68 victimes, dont 57 mineurs, entre 1960 et 2024... Le rapport présenté le 20 juin dernier, sur la gestion défailante des violences sexuelles à l'abbaye de Saint-Maurice, a suscité de nombreuses réactions. Après plus de deux mois, les retours comme les sollicitations continuent, indique Stéphanie Roulin, enseignante et chercheuse au Département d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg.

Nous la rencontrons dans son bureau pour évoquer le délicat et exigeant mandat qui l'aura occupée treize mois. Elle est accompagnée par la sociologue Lorraine Odier, autre experte du groupe de travail indépendant mandaté par l'institution valaisanne elle-même pour faire la lumière sur ses agissements.

«Une religieuse nous a contactées, relate l'historienne. Elle était profondément touchée. Elle ressentait de la colère mais aussi, étonnamment, un sentiment de culpabilité, alors que le rapport ne la concerne en rien.» À d'autres lecteurs, il a fallu expliquer pourquoi le rapport ne révélait aucune nouvelle affaire, ni aucun nom d'abuseur.

«Nous n'avons jamais eu l'intention de nous substituer à la justice, précise à son tour Lorraine Odier. En cela, il y a eu une incompréhension par certains qui nous reprochaient d'avoir anonymisé les auteurs. Notre démarche consistait à comprendre les mécanismes de ces violences sexuelles en partant des témoignages recueillis lors d'entretiens, puis d'analyser la gestion de ces cas par l'Abbaye.»

## Un travail sous pression

Pour rappel, le rapport de 164 pages charge lourdement l'Abbaye de Saint-Maurice pour ses nombreux manquements en lien avec des situations de violences sexuelles. Le groupe de travail est mené par les historiennes Anne-Françoise Praz et Stéphanie Roulin, toutes deux enseignantes à l'Université de Fribourg, ainsi que Pierre Aubert,



L'historienne Stéphanie Roulin (à gauche) et la sociologue Lorraine Odier (à droite) ont fait partie du groupe de travail qui a établi, dans un rapport, l'ampleur des violences sexuelles à l'abbaye de Saint-Maurice. Yvain Genevay

procureur général du canton de Neuchâtel. Le groupe a également pu compter sur l'expertise de Lorraine Odier, docteure en sciences sociales, ainsi que Magali Delaloye, docteure en histoire, tout comme de la juge retraitée Claire-Lise Mayor Aubert.

«À cause des accusations dans les médias, il y avait un sentiment d'urgence pour l'Abbaye qui aurait voulu un rapport en deux mois, observe Stéphanie Roulin. Un des défis a été de ne pas se laisser mettre sous pression pour pouvoir travailler en toute indépendance.»

## «On ne s'habitue jamais à entendre ces témoignages»

Autre défi: recueillir des témoignages relatant des situations des plus sensibles. Dans ce domaine, l'expertise de Lorraine Odier a été très utile, salue Stéphanie Roulin. La sociologue a déjà travaillé pour des projets

comparables, notamment le projet pilote de l'Université de Zurich qui a documenté en 2023 plus de 1000 situations d'abus sexuels dans l'Église catholique en Suisse depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

«On ne s'habitue jamais à entendre ces témoignages, observe la chercheuse. D'où l'importance d'être extrêmement transparentes dans notre démarche. Proposer un cadre clair est indispensable autant pour la personne qui témoigne que pour celle qui recueille le témoignage.»

Car certains récits sont plus marquants que d'autres. Comme celui de cet homme venu témoigner au nom de son frère décédé de longue date «après une vie de souffrance», raconte-t-il. Interne à Saint-Maurice dès ses 13 ans, il y restera de 1975 à 1979. Au cours de la troisième année, l'élève change brutalement. D'un caractère jovial et ouvert, il se

renferme. «Il est passé d'un extrême à l'autre», lit-on dans le rapport. La poésie devient alors un exutoire à une colère et une haine incompréhensibles pour ses proches.

«Durant l'entretien, le frère a lu un extrait d'un poème que nous avons mis en annexe dans le rapport», raconte Lorraine Odier. Un moment fort. Les termes extrêmement crus du texte explicitent une situation de viol et l'implication d'ecclésiastiques.

«Nous avons rencontré plusieurs personnes qui soupçonnaient des abus à l'encontre de leur frère ou leur sœur, à cause d'un changement radical de leur comportement, ajoute Stéphanie Roulin. Témoigner est une démarche de réparation pour le proche qui n'est plus là. Nous avons observé à quel point les violences sexuelles affectent également l'entourage de la vic-

time qui assiste impuissant à ses souffrances.»

## Une démarche inédite

En plus des pressions externes, il y a celles que se mettent les expertes avec leurs propres questionnements. Une fois publié, quel sera le retentissement du rapport? Sur les victimes? Sur l'institution? Sur le public? Peut-on publier un témoignage tel quel? Faut-il l'adoucir? «Nous recueillons des récits de souffrance, rappelle Lorraine Odier. Le risque de faire revivre le traumatisme initial à la personne qui lit son récit publié est réel.» On parle alors de «victimisation secondaire», un préjudice émotionnel ou psychologique additionnel pour la victime.

«On parle de ce phénomène dans les procédures policières et judiciaires, poursuit la sociologue. Il serait également important pour tout chercheur de prendre la mesure de ce phénomène dans son propre domaine. Nous avons une responsabilité par rapport aux éléments que nous choisissons de mettre publiquement en évidence.»

Les deux chercheuses souhaitent par conséquent lancer une deuxième étude, avec la collaboration de l'historienne Anne-Françoise Praz. Son but: analyser l'effet de la publication sur les témoins. La démarche est inédite. «Nous aimerions savoir ce que les personnes, qui ont accepté de nous parler, pensent du rapport, précise Stéphanie Roulin. Sont-elles satisfaites? Que disent-elles des réactions de l'Abbaye et, au final, est-ce que tout cela a contribué à leur processus de réparation?»

L'idée est de publier le rapport sous forme de livre pour y ajouter un chapitre consacré à ces questions. «Nous sommes lancées dans la recherche de financement auprès de l'Université et de deux fondations privées, indique Lorraine Odier. Nous voulons croire que notre projet a des chances de voir le jour. Mais la concurrence est rude. La pression sur toutes les instances de soutien à la recherche a augmenté. En cause, des coupes budgétaires annoncées aux niveaux cantonal et fédéral.»

PUBLICITÉ

VITALITÉ AUDITIVE  
**JOURNÉES**  
**TEST**

Jusqu'à fin septembre:  
profitez de notre offre  
et économisez jusqu'à

**CHF 900.-\***

Tester  
gratuitement  
des appareils  
auditifs.



Scannez le code QR pour en savoir plus. Prenez rendez-vous pour un entretien-conseil directement en ligne ou en appelant le 00800 8001 8001.

**NEUROTH**  
ENTENDRE MIEUX • VIVRE MIEUX